

Séance publique du 11 février 2008

Délibération n° 2008-4798

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Rue de la Bannière - Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Félix Faure et la rue Julien Duvivier - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La prolongation de la rue de la Bannière, entre l'avenue Félix Faure et la rue Julien Duvivier, permet d'achever le maillage viaire du secteur de la place Bir Hakeim, dans la dynamique commencée au début des années 1990 par la ZAC Bir Hakeim et poursuivie avec la ZAC les Jardins de la Buire.

Cette opération est possible grâce à la maîtrise foncière générée par le permis de construire n° 383 2001 0501 délivré le 31 mai 2002 de l'opération de construction de l'immeuble de 180 logements située entre la place Bir Hakeim et la ZAC de la Buire.

La direction de la voirie a élaboré un projet d'aménagement de cette voie d'une longueur de 85 mètres avec le profil en travers ci-dessous.

En partant de la façade ouest :

- un trottoir en asphalte comprenant un cheminement piétonnier de 2,25 mètres de largeur,
- un stationnement longitudinal en enrobés de 2 mètres de largeur,
- une chaussée unidirectionnelle dans le sens nord-sud de 3,50 mètres de largeur en enrobés,
- un stationnement longitudinal en enrobés de 2 mètres de largeur,
- un trottoir en asphalte comprenant un cheminement piétonnier de 2,50 mètres de largeur.

La durée prévisionnelle des travaux est de cinq mois.

Les travaux prévus en 2008 comprennent la suppression de l'arbre, la réalisation de la nouvelle voirie.

Le coût des travaux est estimé à 250 000 € TTC répartis de la manière suivante :

- lot 1	génie civil	89 500 € TTC
- lot 2	enrobés	40 000 € TTC
- lot 3	asphalte	59 000 € TTC
- lot 4	fourniture de bordures	28 000 € TTC
- lot 5	fourniture de mobilier urbain	4 500 € TTC
- lot 6	pose de mobilier urbain	6 500 € TTC
- lot 7	marquage	3 000 € TTC
- lot 8	arbres	3 000 € TTC
- lot 9	SPS	3 500 € TTC
- lot 10	recueillie des eaux pluviales	13 000 € TTC

Les travaux seront exécutés au cours du deuxième semestre 2008 et seront réalisés dans le cadre des marchés à bons de commande.

Ce projet a reçu un avis favorable du pôle politique des déplacements le 14 janvier 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement de cette opération et le programme de travaux.

2° - Valide la demande d'individualisation de l'autorisation de programme déplacements urbains, opération Lyon 3° - rue de la Bannière, pour un montant de 250 000 € TTC à prévoir en crédits de paiement sur 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,